



Ville de Châtel-St-Denis

# **Cabane forestière**

## **La Rapasse**

### **Conditions générales & tarifs**

---

**Cette cabane est principalement destinée aux :**

- **sociétés locales**
- **privés pour divers événements ; anniversaires, fêtes de familles**

**Tarifs de location :**

Personnes domiciliées dans la Commune	CHF 120.00 / week-end (samedi et/ou dimanche)	CHF 70.00 / par jour en semaine
Personnes non domiciliées	CHF 150.00 / week-end (samedi et/ou dimanche)	CHF 100.00 / par jour en semaine
Institut St-François de Sales Cycle d'Orientation de la Veveyse	CHF 60.00 / week-end (samedi et/ou dimanche)	CHF 40.00 / par jour en semaine
Groupements de scouts	CHF 40.00 / week-end (samedi et/ou dimanche)	CHF 30.00 / par jour en semaine

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 15 mars, l'arrivée d'eau est coupé afin d'éviter le gel des conduites de canalisations.**

**Personne de contact : M. Guy Perroud au 079 623 16 92**

## **Facturation :**

Le montant de la location est payable à 30 jours nets selon facture ; réceptionné par le Service des finances au plus tard dix jours avant la date de la location

## **Prise en charge et restitution des locaux :**

Les clés seront retirées auprès du Contrôle des habitants durant les heures d'ouverture. Elles seront restituées à la fin de la période d'occupation.

Dès cet instant, la responsabilité incombe au locataire. Les locaux seront contrôlés le lendemain de la location par le forestier communal (personne de contact).

Le locataire a l'obligation d'utiliser les sacs poubelles officiels de la Commune de Châtel-Saint-Denis : 35l à CHF 2,20/pièces, 60l à CHF 3,20/pièces ou 110l à CHF 5.00 pièces (*selon règlement d'exécution de la gestion des déchets en vigueur*)  
N'oubliez pas de vous munir de linges, produits de nettoyage, papier toilette, etc.

Tout dégât aux locaux, mobilier, chauffe-eau, accessoires, etc. constaté lors de la restitution des locaux, sera facturé au locataire.

Si l'état des lieux n'est pas correct, les heures de remise en état seront facturées CHF 55.00/heure.

## **Equipement :**

- Potager à bois
- 2 plaques électriques
- Vaisselle pour 15 personnes
- Matériel de nettoyage (dans l'armoire extérieure, sous le couvert)

## **Instructions :**

1. Ouvrir le gaz sur la bonbonne située sous la trappe du plancher. Pour la mise en service, lire et suivre le mode d'emploi sur l'appareil.
2. Le bois de feu se trouve dans la caisse à bois à l'intérieur de la cabane. La réserve se situe en dessus de la porte d'entrée, accessible par l'échelle.
3. En cas de début d'incendie, un extincteur se trouve dans l'armoire extérieure sous le couvert.
4. Avant de partir, contrôlez que tous les feux soient parfaitement éteints, fermez la bonbonne de gaz, les fenêtres et volets ainsi que le bouton central d'électricité.

Châtel-St-Denis, le 15 février 2019